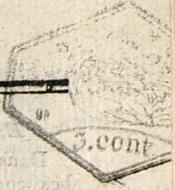


LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 21 Thermidor, an VI.



Prohibition des marchandises anglaises dans la république romaine. — Découverte d'une conspiration en Gallicie. — Bases du traité de paix présenté à la députation d'Empire par le baron d'Albini. — Détails de plusieurs combats entre les Irlandais-unis et les troupes royales. — Insultes faites aux Français à Messine. — Nouvelles diverses de Paris.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 36 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux souscripteurs sans augmentation de prix, dans des suppléments qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, sans de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n.º 423, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Rome, le 30 messidor.

On a tenté de renouveler ici le miracle de l'ouverture des yeux, &c. Il y avoit déjà un nombreux concours de madone qui remuoit aussi les doigts : mais une paille a dissipé les spectateurs fanatiques & enlevé la done convulsionnaire. Le consulat a donné des ordres pour que la loi relative à l'introduction des marchandises anglaises fût exécutée avec rigueur. Toutes les marchandises de ce genre introduites à la foire de Sinigaglia & dans le territoire romain, ont été confisquées au profit de la république.

De Florence, le 2 thermidor.

Le neveu de sa sainteté est parti avant-hier d'ici pour Rome, après avoir obtenu de notre gouvernement un passeport signé par le citoyen Jacob, secrétaire de la légation française. Le citoyen Garat, passant par cette ville, & desirant venir à Venise avant de retourner à Paris, a obtenu de notre gouvernement une lettre de recommandation pour le général comte de Wallis, qui commande pour l'empereur les pays nouvellement acquis par la maison d'Autriche.

AUTRICHE.

De Vienne, le 4 thermidor.

Le courrier anglais est arrivée ici, il y a quelques jours, par le chevalier Eden Morton, ministre de sa majesté britannique. Le lendemain, ce ministre a eu une audience particulière de l'empereur, & lui a ensuite présenté quelques gentil-hommes anglais qui, depuis plusieurs jours, se trouvoient dans cette ville. On assure que le même jour il a eu une conférence particulière avec le premier ministre britannique. Le ministre britannique a informé notre cour que les vaisseaux russes, sortis du Sund, sont heureusement arrivés dans les ports d'Angleterre, pour se réunir aux escadres britanniques. La convention, en vertu de laquelle la

Russie fournit ce secours maritime, porte que la cour de Londres lui paiera un subside annuel de 300,000 liv. sterl.

PRUSSE.

De Berlin, le 6 thermidor.

Si on en croit les dernières nouvelles de Vienne, on n'y doutoit presque plus de la reprise des hostilités contre la France. Mais on sait que les cours ne sont pas dans l'usage de mettre dans ces sortes de secrets le public qui ne peut juger que d'après des apparences souvent trompeuses.

Une conspiration découverte, dit-on, en Gallicie, à l'instant où reparoit sur la scène politique le fameux Kosciusko, a déterminé l'empereur à envoyer aux troupes qu'il a dans cette province un renfort de plusieurs régimens.

ALLEMAGNE.

Bulletin de Rastadt, du 16 thermidor.

Il y a eu séance ce matin pour voter sur la dernière note des ministres français. On prétend savoir que la majorité des votes est pour refuser toutes concessions ultérieures à la république française.

Le général autrichien, comte de la Tour, vient d'être destitué; on dit même qu'il est arrêté.

Il vient d'arriver dans le moment un ministre plénipotentiaire de la république batave. Le citoyen Buch, qui étoit ici seul accrédité, se trouve maintenant en second.

On est peu surpris que les plénipotentiaires français n'eussent pas voulu laisser errer la délibération sur le prétendu projet de traité que devoit leur présenter la députation d'Empire, depuis qu'on sait combien il étoit vague, insignifiant et propre à accroître plus qu'à lever les difficultés existantes; en voici les bases :

- 1º. Paix éternelle entre la France et l'Allemagne, et oubli de tout le passé;
- 2º. Une limite du Rhin exactement déterminée;
- 3º. La France se désiste de ses prétentions sur la rive droite;
- 4º. Dédommagemens de la noblesse immédiate, y compris celle de la Basse-Alsace;
- 5º. Sécurité des propriétés, tant pour les individus, que pour les corporations pieuses, &c.;
- 6º. Libre exercice de la religion dans les pays cédés;
- 7º. Continuation de l'exercice des droits diocésains dans ces pays;
- 8º. Les sécularisations seront restreintes autant que possible, et ne s'effectueront qu'après la conclusion de la paix et dans un temps déterminé;
- 9º. La France renonce à toutes les contributions arriérées, &c.

REPUBLICQUE HELVETIQUE.

Extrait d'une lettre d'Aray, du 17 thermidor.

Dans le canton du Lemman, il y a depuis quelque temps beaucoup de bruit à cause du partage des biens communaux. Des troubles ont éclaté à ce sujet à Yverdon. On a été obligé d'y envoyer quelques bataillons de volontaires lemans, qui ont bientôt rétabli l'ordre.

Le reste de la république helvétique est très-calme. Cependant dans le canton de Linth (dont Glarus est le chef-lieu), il regne un grand mécontentement, dont le prétexte est l'abolition du calendrier Julien, décrétée par le corps législatif. On y avoit aussi faussement répandu le bruit que les représentans helvétiques vouloient introduire le nouveau calendrier français, abolir les dimanches & faire célébrer les décadis. La tranquillité est revenue lorsqu'on a appris que ces assertions n'étoient que des fables semées par quelques maveillans.

La situation des Grisons est en ce moment très-crispée. Le directoire helvétique les a de nouveau invités à se réunir à la république helvétique. Le résident français, Florent Gayot, a fortement appuyé cette invitation. D'un autre côté, le baron de Kronthal, ministre de l'empereur à Coire, a déclaré verbalement aux gouvernemens des Grisons, que sa cour ne pourroit pas envisager d'un œil indifférent des changemens qui auroient lieu dans leur pays, & qu'elle ne souffriroit pas qu'on voulût changer, à main armée, le gouvernement établi.

Les Grisons sont ainsi dans une grande perplexité, & ne savent trop comment en sortir.

Dans la séance du grand-conseil du 9 de ce mois, le directoire a annoncé que nonobstant le séquestre imposé sur les propriétés particulières des Suisses en Angleterre, les paiemens ont cependant leur cours, & cela en vertu d'une réserve de l'acte du parlement qui autorise le roi d'accorder des licences. Il a demandé en conséquence d'être autorisé à user de représailles, & l'assemblée lui en a accordé le droit.

ANGLETERRE.

De Londres, le 2 thermidor.

Deux messagers envoyés par le lord Cornwallis, ont apporté hier des dépêches au duc de Portland. Voici le bulletin officiel qui a été publié aujourd'hui :

Du château de Dublin, le 28 messidor.

« Sur le rapport que les montagnes de Wicklow seroient de retraite à un corps considérable d'insurgés fugitifs, le lieutenant-général Lake reçut ordre du lord-licutenant de faire mouvoir plusieurs colonnes dans différentes directions, pour les dissiper. Il est revenu hier à Dublin, où il a rapporté qu'il n'avoit trouvé aucun corps d'insurgés rassemblé.

« Il paroît que le 18 de ce mois, ces insurgés traversèrent les marais d'Allen; et que le 19 ils attaquèrent, au nombre de 1500 hommes, la ville de Clonard; ils furent repoussés avec perte de 60 hommes, par le colonel Blake, qui marcha contre eux de Mullingar, avec un petit corps d'infanterie et un détachement d'*yeomen*. Les insurgés, après leur défaite, se portèrent sur Longwood, d'où ils furent poursuivis presque jusqu'à Culmullin par les troupes sous les ordres du brigadier-général Meyrick, qui leur tuèrent une trentaine d'hommes. Les montagnards d'York en rencontrèrent seize à cheval; ils en tuèrent quinze et firent le seizième prisonnier. Le principal corps des insurgés se retira sur Dunboyne et s'avança le lendemain jusqu'à Gar-

restow, où le major-général Myers avoit ordre de poursuivre avec un détachement de la milice de Buckinghamshire et le corps des *Yeomen* de Dublin. Les insurgés profitèrent de la nuit pour se retirer au-delà de Boyne. Les deux divisions du major-général Wemyss et du brigadier-général Meyrick les suivirent: lorsqu'ils virent qu'ils alloient être atteints par la cavalerie, ils prirent une position à Ardée; mais le régiment de Sutherland et la milice étant arrivés, les insurgés furent mis en déroute. Le général Wemyss les fit alors charger par la cavalerie et le corps des *Yeomen*, et lui-même se mit à la tête de l'infanterie pour les soutenir. Les insurgés s'enfuirent dans les marais, où on en tua un nombre considérable. On prit une grande quantité d'armes et deux drapeaux. Quelques insurgés parvinrent à s'échapper en passant par Boyne; le reste se retira vers Garrestowne, où ils furent attaqués par le capitaine Gordon, qui les mit complètement en déroute, leur tua 140 hommes et leur prit plusieurs chevaux.

M. Britton, messenger d'état, est arrivé ce soir, avec une nouvelle qu'un corps d'insurgés a mis bas les armes et est rentré dans le devoir.

D'après les nouvelles des Indes-Occidentales, Jérôme sera désormais le quartier-général des troupes de la flotte de Saint-Domingue, et le Môle le rendez-vous de la flotte. Suivant les mêmes lettres, les brigands ont complètement battus à Iross, on leur a pris toute leur artillerie. Le général Maitland leur a tué 700 hommes et l'Arcahaye.

Les Marons reparoissent en forces à la Jamaïque la fièvre jaune y a déjà emporté plusieurs personnes.

Les lettres de Philadelphie ne contiennent que des nouvelles sur les préparatifs hostiles qui ont lieu dans les ports des États-Unis. Tout, disent-elles, respire la guerre. John Adams excite et entretient le ressentiment du peuple. C'est sur-tout à la jeunesse qu'il s'adresse.

Les trois pour cent à 49 1/2.

REPUBLICQUE FRANÇAISE.

Du Havre, le 17 thermidor.

Nous avons sous les yeux deux lettres d'un Français résident à Messine. La première est sous la date du 10 messidor; la seconde, sous celle du 12.

Il en résulte que, le 2 messidor, une division de onze vaisseaux anglais, sous le commandement de l'amiral Wright, a passé devant Messine, & qu'une autre division, que l'on dit être de douze vaisseaux, est par la côte du Midi.

A la vue des Anglais, les Messinois ont fait éclater la plus immodérée. L'escadre est restée à Port-au-Fort, toute la matinée. Ils se sont livrés aux plus vives démonstrations d'allégresse, en appellant les Français les libérateurs de Malthe & de Messine, pendant qu'ils proféroient les invectives les plus grossières contre les Français.

Un consul français hué, menacé comme ses autres collègues patriotes, se porta chez le gouverneur, & ne fut pas plus respecté.

Il eut beau représenter que la nation sicilienne n'étoit neutre, elle ne devoit dire ni bien ni mal des puissances belligérantes. Tout fut inutile. Voyant qu'il n'y avoit plus de sûreté pour les Français, il demanda de se retirer.

Les Messinois empêchèrent le départ d'une barque

Le consul eut ordre de partir avec tout ce qu'il avoit de nouvelles.

Le bulletin exprime des craintes. Suivant les nouvelles, la députée sur le sort de la république seroit un succès.

— On assure qu'il a sa campagne, dit qu'il y a d'autres raisons.

— Toujours Méditerranée, Bordeaux et le défilé dans lequel on venoit dans le défilé.

Il devient ces bruits, qu'il n'y a rien de tout par directe n'en.

Voici une nouvelle que je m'en suis procurée.

L'escadre attaquée par l'Alexandrie, a demandé l'abolition de l'impôt.

Le commandant fait partie de l'escadre, et a été nommé.

Une autre escadre, composée de plusieurs vaisseaux, est rentrée à Messine, et a été accueillie avec joie.

— Il paroît que les Français ont été repoussés par les Anglais, et que les Français ont été repoussés par les Anglais.

Le consul français hué, menacé comme ses autres collègues patriotes, se porta chez le gouverneur, & ne fut pas plus respecté.

Il eut beau représenter que la nation sicilienne n'étoit neutre, elle ne devoit dire ni bien ni mal des puissances belligérantes. Tout fut inutile. Voyant qu'il n'y avoit plus de sûreté pour les Français, il demanda de se retirer.

Les Messinois empêchèrent le départ d'une barque

Le consul eut ordre de partir avec tout ce qu'il avoit de nouvelles.

Le bulletin exprime des craintes. Suivant les nouvelles, la députée sur le sort de la république seroit un succès.

— On assure qu'il a sa campagne, dit qu'il y a d'autres raisons.

— Toujours Méditerranée, Bordeaux et le défilé dans lequel on venoit dans le défilé.

Il devient ces bruits, qu'il n'y a rien de tout par directe n'en.

Le consul envoyoit à Malte pour avertir notre général de l'arrivée des Anglais. Enfin, ce jour fut si tumultueux, que tout ce qui étoit français fut obligé de se cacher. Cette effervescence est calmée. Quelques-uns des perturbateurs ont été arrêtés. Mais nous n'en sommes pas beaucoup mieux vus, & nous craignons à chaque instant de nouvelles insultes.

DE PARIS, le 20 thermidor.

Le bulletin de Rastalt, en date du 16 thermidor, exprime des inquiétudes assez vives sur l'issue des négociations. Suivant les bruits qui courent dans la ville, nos plénipotentiaires avoient insinué que la prochaine réponse de la députation d'Empire alloit avoir une grande influence sur le sort de l'Allemagne; qu'après cette note, ils donneroient un ultimatum qui n'admettroit plus de réplique; et que le refus d'y souscrire entraîneroit la rupture du congrès.

— On assure que Rewbell est mieux depuis quelques jours. Il a quitté Paris, il est vrai, mais il est encore à sa campagne d'Arcueil, à deux lieues d'ici. Les uns disent qu'il partira dans deux jours pour Plombières; d'autres pensent que l'amélioration de sa santé & quelques raisons politiques feront au moins retarder ce voyage.

— Toujours la même incertitude sur notre flotte de la Méditerranée. Vainqueur dans les lettres de Madrid, de Bordeaux et de Toulon, Buonaparte est, bien entendu, défait dans celles de Vienne et de Londres. Les uns l'envoient dans le golphe de Sionique; les autres le débarquent à Alexandrie. Il faut plus que jamais attendre les nouvelles officielles.

Il devient néanmoins bien difficile de croire que tous ces bruits soient entièrement dénués de fondement; et qu'il n'y ait pas eu une rencontre, comme on l'annonce de toute part. Il n'est pas moins étonnant qu'aucune lettre directe n'en ait jusqu'ici rien fait savoir à Paris.

Voici une lettre écrite, dit-on, de Beaucaire, en date du 8 thermidor, et insérée dans une feuille de Bordeaux:

« Je m'empresse, y est-il dit, de vous faire part d'une nouvelle qui peut-être vous sera parvenue avant ma lettre.

« L'escadre de l'invincible Buonaparte a été atteinte et attaquée par l'escadre du contre-amiral Nelson, près d'Alexandrie. Le combat s'est engagé: Buonaparte a commandé l'abordage; trois vaisseaux anglais et deux frégates ont été pris.

« Le commissaire ordonnateur de la marine de Toulon, qui fait part de cette heureuse nouvelle au citoyen Comte, commissaire central de ce département et actuellement commissaire du directoire à Beaucaire, lui dit qu'il ne lui donne point d'autres détails parce qu'ils ne doivent être publiés que dans trois jours, vu que le directoire doit les avoir le premier. Je vais faire ensuite de faire passer ma lettre à Nîmes par le courier qui part ce matin ».

« Une autre lettre, datée de Cadix, porte que deux vaisseaux anglais, faisant partie de l'escadre de Nelson, ont rentrés à Gibraltar pour se réparer, à la suite d'une action contre le vice-amiral Bruyeis, qui les a fort maltraités, et a ensuite continué sa route. On ajoute qu'à leur entrée dans ce port ils n'ont fait éclater aucun signe de joie.

— Il paroît faux, comme nous l'avions prévu, que le

général Bélair soit parti pour aller remplacer Brune en Italie; il n'y est allé que pour commander sous lui.

— Le général Championnet est parti de Broges avec son état-major pour Mayence, où il va prendre le commandement de l'avant-garde de l'armée.

— C'est sans aucune espèce de fondement que quelques personnes s'amusent à répandre le bruit que les Batares se sont insurgés contre le directoire intermédiaire, & ont pendu Daendels, le principal auteur de leur dernier 9 thermidor.

— Le citoyen Cuvelier, connu par de nombreuses pantomimes, vient d'être nommé commissaire en chef des fêtes nationales.

— Le ci-devant comte de Rochecotte a hier été condamné à mort & fusillé dans l'après-midi.

— Les freres Michel, banquiers, de la rue d'Anlin, avoient été arrêtés, il y a quelques décades, comme prévenus de complicité dans l'assassinat du citoyen Riviere, leur ancien commis. Le jury vient de déclarer qu'il n'y avoit pas lieu à accusation contre eux à ce sujet.

— Le citoyen Arnaud, auteur de *Marius à Minturne*, embarqué sur la frégate *la Sensible*, est de retour à Paris.

— On dit que l'île de Malte n'a rien à craindre, quand même elle viendroit à être bloquée par les Anglais, parce que la garnison est approvisionnée pour trois mois.

Méchin qui doit s'y rendre comme commissaire-général, est en ce moment retenu à Paris par une maladie assez grave.

On assure que le citoyen Ménard, commissaire de marine à Toulon, est nommé ordonnateur à Malte.

— Les habitans d'Arau ont envoyé au directoire français une députation chargée de lui demander que leur ville demeure le siege des autorités supérieures de la république helvétique.

— L'accusateur public Rigault, vient d'enjoindre, par une circulaire, à tous les officiers de police judiciaire de Paris, de faire arrêter les prostituées qui dans les lieux & places publiques, provoquent à la débauche, & trafiquent publiquement de leurs personnes. Elles seront traduites devant le tribunal de police correctionnelle, comme prises en flagrant délit.

— Mallet du Pan, qui est à présent à Londres, va faire paroître deux fois par semaine un journal sous le titre de *Mercurie britannique*. Il n'est pas besoin de dire qu'il sera dévoué au ministère.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Le ministre de l'intérieur prévient les personnes qui ont à répéter des sommes dues pour fournitures, travaux & autres objets exécutés à Paris, ou dans les départemens, pour son ministère pendant l'an 4, qu'elles doivent d'abord faire parvenir leurs réclamations et leurs titres, et se présenter ensuite dans ses bureaux, division des fonds, maison Conty, rue de Grenelle-Germain, pour recevoir un certificat de liquidation de leurs créances, conformément à l'article 18 de la loi du 24 finimaire, an 6.

BEAUX-ARTS.

Au Rédacteur du Publiciste.

On vient d'imprimer à Zurich un ouvrage qui doit, sous deux rapports, piquer la curiosité des Français qui aiment la littérature & les arts. C'est une traduction allemande d'un manuscrit non imprimé de la célèbre actrice Clairon. En voici le titre: *Hypolite Clairon Betrachtungen über*

sich Selbst, &c. ; ce qui veut dire : *Réflexions d'Hyppolite Clairon sur elle-même et sur l'art Dramatique*. Premier vol. Zurich, chez Orell, Fussli & comp. ; an 6.

La citoyenne Clairon n'est pas seulement une grande actrice ; c'est encore une femme d'esprit & d'un esprit très-cultivé. Elle a vécu avec les gens du monde & les gens de lettres ; elle a mérité d'avoir des amis parmi les hommes les plus distingués ; elle a constamment mis dans sa conduite une dignité & un désintéressement qui ont honoré son caractère & donné un bon exemple aux personnes de son état.

Les détails de sa vie privée ne peuvent être sans intérêt : ses observations sur l'art qu'elle a exercé avec une si grande supériorité seront sans doute précieuses pour ceux qui aiment les progrès du théâtre, et bien utiles aux artistes qui, entrant dans la même carrière, seront en état d'en profiter pour le perfectionnement de leurs talens. Sous ce rapport, l'ouvrage que je vous annonce présente un grand intérêt.

Mais comment se fait-il qu'un tel ouvrage paroisse en allemand avant d'avoir paru en français ? L'auteur vit encore, et vit à la porte de Paris. Ce n'est point sans sa participation que ses mémoires sont publiés dans une langue étrangère. On ne peut en douter en lisant la préface du traducteur. Comment la citoyenne Clairon n'a-t-elle pas préféré de les publier elle-même dans leur parure naturelle ? Avec quelque exactitude qu'ils soient traduits, un ouvrage de ce genre ne peut manquer de perdre de son effet, en passant dans l'idiome d'une nation chez qui la tragédie n'ayant pas acquis le même degré, ou du moins le même genre de perfection, l'art de le représenter ne peut être susceptible des mêmes nuances, et ne peut être analysé d'après les mêmes principes. D'ailleurs, les exemples qui viennent à l'appui des principes, ne peuvent être rendus aussi sensibles qu'ils le sont dans sa langue originale.

Cette singularité peut donc exciter aussi la curiosité des amateurs du théâtre. Ils pourront soupçonner que la célèbre actrice, trop frappée de l'état de dégradation où elle voit se précipiter par une pente rapide l'art qui a fait l'occupation & la gloire de sa vie, ne croit plus ses concitoyens dignes d'apprécier le fruit de ses méditations & de son expérience. Nous ne nous arrêtons pas à cette idée trop injuste et trop injurieuse pour nos concitoyens. Mais comment la citoyenne Clairon pourroit-elle penser que des étrangers fussent plus dignes que nous, d'entendre ses leçons ? C'est aux amis de l'auteur à résoudre ce problème.

J'ai l'ouvrage allemand sous les yeux ; il est imprimé avec beaucoup de soin ; on trouve à la tête un portrait de la citoyenne Clairon, très-bien gravé & fort ressemblant, quoique le trait du profil soit un peu exagéré. Je ne suis point juge du mérite de la traduction. Mais un homme d'esprit & de goût, à qui les deux langues sont également familières, assure qu'elle est élégante & fidelle.

Ce premier volume ne contient que les détails relatifs à la vie & à la personne de l'auteur. Le second doit contenir les observations sur l'art du théâtre. Je ne connois pas l'ensemble de ces observations ; mais j'en ai entendu

lire quelques fragmens à l'auteur même, il y a plusieurs années ; & j'ose répondre qu'on n'a rien écrit encore d'aussi élémentaire, d'aussi lumineux & d'aussi profond sur la réunion des qualités naturelles nécessaires pour bien jouer la tragédie, & sur les études indispensables pour perfectionner les plus heureux dons de la nature.

Mais ce n'est pas au comédien seul que cet ouvrage offriroit de grandes & d'utiles leçons ; plus d'un de nos poètes tragiques pourroit y apprendre à entendre Corneille & Racine.

Je vous enverrai quelques extraits du premier volume si vous jugez que ces objets conviennent au ton de votre journal. Mais en attendant, je vais vous rendre compte d'une aventure merveilleuse racontée dans une lettre qui termine le volume, & dont les détails ne peuvent manquer d'intéresser la majorité de vos lecteurs, dans le moment où les *histoires* de revenans remplissent avec tant de succès les romans anglais & français, & s'emparent déjà impérieusement de nos théâtres. Les romans de madame de La Fayette ne présentent rien de plus surprenant que de plus terrible que le récit de la citoyenne Clairon. Je l'abrègerai, parce qu'il est trop long pour votre feuille ; mais je n'en omettrai aucune circonstance importante.

(Le récit de ce phénomène à un de nos prochains numéros).

CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LAVEAUX.

Séance du 19 thermidor.

Jourdain fait un rapport sur la résolution du 6 messidor, relative à la fabrication des nouveaux poids & mesures. Il pense qu'on auroit pu rendre la résolution plus complète ; mais comme elle donne une grande latitude au directoire pour lever tous les obstacles qui pourroient s'opposer à la fabrication & à l'usage des nouvelles mesures, ces imperfections ne sont pas de nature à motiver le rejet de la résolution.

Le rapporteur justifie la disposition de la résolution qui ordonne que les nouveaux poids & mesures seront vendus au-dessus du prix de la fabrication. Quant à cette dernière dépense, elle s'élèvera à 8 ou 9 millions, & c'est une somme trop forte pour que la république puisse la supporter. C'est par la même raison qu'on a mis 28 pour cent en sus du prix de la fabrication, pour obtenir le remboursement du port, de la vérification des poids et mesures et des dépenses qu'occasionneront les instructions qu'il sera nécessaire de répandre pour en faire connaître la valeur, et en faciliter l'usage.

Le conseil ordonne l'impression & l'ajournement.

Portrait de Mirabeau, gravé par Beisson & peint par J. Boze. Cette gravure, de 21 pouces sur 16, représente cet homme célèbre en pied, dans ce moment où il fit la réponse si connue, à l'ordre que Brezé vint apporter aux états généraux, de sortir de la salle d'Assemblée. Le prix étoit de 24 fr. & de 18 fr. pour les souscripteurs. Le citoyen Boze proroge le terme de la souscription jusqu'au 1^{er} vendémiaire de l'an 7 pour Paris, & jusqu'au 1^{er} brumaire pour les départemens.

A. FRANÇOIS.